

#18 | MAI  
2017

Com'  
Com



DU BRIANÇONNAIS

INFOS



## SOMMAIRE

04

ALAIN  
FARDELLA

06

MODIFICATIONS  
DES STATUTS  
DE LA CCB

08

LES  
MOUVEMENTS  
À LA CCB

10

DOSSIER  
SITES  
REMARQUABLES

12

ASSAINISSEMENT

13

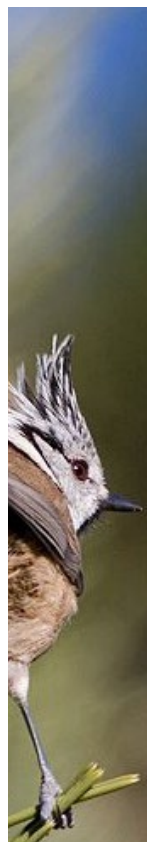
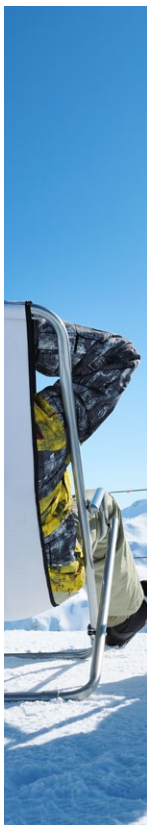
SCOT

14

SILENCE  
ON TOURNE !

14

PETR  
MAILLOT JAUNE  
DE LA MOBILITÉ



## SERVICES PUBLICS COMMUNAUTAIRES

[www.ccbrianconnais.fr](http://www.ccbrianconnais.fr)

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT  
INTERCOMMUNAL DU BRIANÇONNAIS  
35, rue Pasteur  
05100 Briançon  
04 92 21 00 68  
conservatoire@ccbrianconnais.fr

ATELIER INTERCOMMUNAL  
DES BEAUX-ARTS  
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05100 Briançon  
04 92 21 53 12 (tél/fax)  
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE  
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05100 Briançon  
04 92 44 06 31  
petiteenfance@ccbrianconnais.fr

FOYER SOLIDARITÉ  
Hébergement d'urgence  
av. Jean Moulin  
05100 Briançon  
04 92 24 80 37  
sips@ccbrianconnais.fr

ALTIPODIS  
PÉPINIÈRE ET HOTEL D'ENTREPRISES  
2, av. du Général Barbot  
05100 Briançon  
04 92 24 27 20  
altipolis@ccbrianconnais.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL  
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE  
HLM Les Cros - Bâtiment F1  
av. René Froger  
05100 Briançon  
04 92 20 58 88  
sips@ccbrianconnais.fr

FOURRIÈRE ANIMALE  
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon Cedex  
04 92 21 35 97  
c.garcia@ccbrianconnais.fr

FOURRIÈRE AUTOMOBILE  
Rue du Clot Jouffrey  
05330 Saint-Chaffrey  
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

SERVICE GESTION ET VALORISATION  
DES DÉCHETS  
ZA Pont La Lame - RN 94  
05100 Puy Saint André  
04 92 54 52 52  
regieom@ccbrianconnais.fr

RÉSIDENCE & MAISON  
DES SAISONNIERS DU BRIANÇONNAIS  
Grand' Boucle  
05100 BRIANÇON  
04 92 24 70 80  
saisonniers@ccbrianconnais.fr

Directeur de publication : Guy Hermitte  
Comité de Pilotage : Thierry Bouchié, Sophie Fabrello An-  
ne-Marie Forgeux, Philippe Michelon, Catherine Reiss,  
Maquette : Esqui'ss  
Crédits photos : Service Communication CCB - Wikipédia  
Impression : Imprimerie du Pont de Calix  
Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151  
Imprimé à 12 500 exemplaires.

«Alain Fardella était devenu mon ami ! Adversaire aux municipales de 1989, il a accepté, dans l'intérêt de la Salle-les-Alpes, de faire fi des différences politiques et de devenir mon adjoint puis, au 2ème mandat, mon 1er adjoint, tant son intérêt personnel pour notre commune était fort et ses compétences reconnues.



**PATRICK OLLIER,**  
PRÉSIDENT DE LA  
MÉTROPOLÉ DU GRAND  
PARIS  
ANCIEN PRÉSIDENT  
DE LA CCB

Ce rassemblement des énergies pour la commune et la vallée de la Guisane l'a conduit naturellement à me succéder en 2001 toujours avec une équipe d'union ! L'ancien syndicaliste, l'élu de sa commune, a toujours été au service des autres. A la Salle-les-Alpes, à la Communauté de Communes du Briançonnais qu'il a présidée, au Département, ses qualités humaines, son courage, sa gentillesse et son efficacité étaient les traits dominants de mon ami Alain Fardella. Il va beaucoup manquer à la Guisane, aux Briançonnais et les habitants de la Salle-les-Alpes perdent un grand Maire !»

**CHANTAL EYMÉOUD,**  
2<sup>ÈME</sup> VICE PRÉSIDENTE  
DE LA RÉGION PACA  
MAIRE D'EMBRUN



Je n'oublierai pas Alain Fardella, élu passionné par son territoire, qui a toujours travaillé dans un esprit républicain et de rassemblement. La vallée de Serre Chevalier, le Briançonnais et les Hautes Alpes lui doivent beaucoup. Merci Alain

**GUY HERMITTE,**  
1<sup>ER</sup> VICE PRÉSIDENT  
DE LA CCB,  
MAIRE  
DE MONTGENÈVRE



Il était notre Président de la CCB et mon ami. Tous ceux qui ont approché Alain ont pu reconnaître, en lui, un homme d'une grande sensibilité et des qualités d'écoute authentique. Nous conserverons de lui le souvenir d'un élu aux qualités humaines exceptionnelles qui me permettent de saluer son dévouement, sa discrétion et sa gentillesse. Il était un homme de conviction, d'amitié et de simplicité et cette perte immense est à la hauteur de ses qualités.

## HOMMAGES DES ÉLUS HAUTES-ALPINS

À  
*Alain Fardella*

**PATRICIA MORHET-RICHAUD**  
SÉNATRICE DES HAUTES ALPES



C'était toujours avec plaisir que j'échangeais avec Alain FARDELLA, un élu très engagé dans le développement du Briançonnais, qui possédait une vision très pragmatique de la montagne et en maîtrisait les enjeux. Homme chaleureux, habile négociateur, Alain FARDELLA savait faire passer les bons messages et mener à bien les dossiers, même les plus délicats. Pour la représentante des collectivités que je suis, c'était un interlocuteur incontournable et sa disparition laisse un grand vide.

Le fil de la vie d'Alain Fardella est celui d'une existence au service des autres.

Quand à France Télécom, il répondait à tous les appels et partait avec ses équipes réparer, dépanner parce que, pour lui, même dans le dernier village isolé, le service public se devait d'être présent.

Quand il s'engageait, sur le plan syndical, parce que la vie ne pouvait pas se concevoir sans solidarité et que le vrai combat à mener était celui pour les autres.

La politique ne fut que le prolongement de ce sacerdoce laïc.

Au conseil municipal de la Salle-les-Alpes tout d'abord où il a montré tant de qualités.



**JOËL GIRAUD**  
DÉPUTÉ,  
MAIRE  
DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Car il avait bien compris, la recherche du compromis ou du consensus est une nécessité. Et le consensus ce n'était pas, pour lui, éviter les conflits mais surtout continuer à construire, à bâtir, ce qu'il a fait sans relâche dans ses mandats de maire, de conseiller général, de président d'intercommunalité.

Il faut désormais continuer le chemin sans Alain, continuer à construire sans se diviser, il faudra à tous les élus le courage d'être dignes de son héritage.



**JEAN-MARIE  
BERNARD**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL (05)

Alain Fardella et moi-même étions encore côte à côte très peu de temps avant son décès pour mener à bien des projets qu'il avait à cœur pour la vallée de Serre Chevalier. Une vallée à laquelle il était très attaché et pour laquelle il a œuvré pendant de très nombreuses années. Par ce qu'il a fait au Conseil général, j'ai le souvenir d'un homme profondément humain et gentil. Il a été délégué au handicap à une période charnière et il a été le premier Président de la MDPH. Son décès laisse un grand vide dans la vallée de la Guisane.

# maison DE LA géologie ET DU géoparc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
BRIANÇONNAIS



Alain Fardella

## Retour sur la présidence d'Alain Fardella

Elu Président de la Communauté de Communes du Briançonnais le 20 octobre 2009, Alain Fardella a engagé dès le début de son mandat une politique volontariste tournée vers les thématiques du 21<sup>ème</sup> siècle : les nouvelles technologies, l'environnement, l'aménagement et le développement du territoire ainsi que des services à la population forts. Il aura marqué de son empreinte la vie de la collectivité.

Tout en continuant de porter les projets structurants de son prédécesseur (assainissement, déchetteries), Alain Fardella a également insufflé une nouvelle dynamique au sein de la collectivité en responsabilisant et en impliquant l'ensemble des élus au cœur des nouveaux programmes structurants du territoire.



## SES PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Les nouvelles technologies

Alain Fardella avait compris qu'il était impératif de prendre le virage du numérique pour permettre à l'économie du Briançonnais de « rester dans la course » et de se développer. Dès le début de son 1<sup>er</sup> mandat, il avait engagé un grand plan d'aménagement numérique avec le lancement du programme NRAZO (nœud de raccordement des abonnés en zone d'ombre) pour les communes de Val des Prés, de Cervières et le Col du Lautaret permettant ainsi à la population de bénéficier d'une connexion haut débit d'au minimum de 2mbits/seconde.

Puis il avait souhaité aller encore au-delà en proposant un réseau de collecte et d'accès d'initiative publique, qui permettrait à terme de faire bénéficier aux professionnels et aux particuliers du Très Haut Débit.

Toujours dans cette même perspective, la collectivité est engagée aujourd'hui sur différents projets innovants, notamment « smart mountain » pour développer les nouvelles technologies au sein de nos stations de montagne.



### Le Tourisme

Nerf de la guerre pour le territoire du Briançonnais, Alain Fardella s'est battu âprement pour mener à bien plusieurs projets, dont notamment le dernier, en date celui de la Maison de la Géologie et du Géoparc des Alpes Cottiennes. Moment fort de l'année 2016, l'inauguration de la Maison de la Géologie par le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche M. Thierry Mandon au mois de juin dernier permet, à la collectivité de renforcer son attractivité en développant un tourisme scientifique ambitieux et unique.

Alain Fardella aimait à dire que la continuité républicaine n'était pas un vain mot puisque ce projet s'est étalé sur 3 mandats municipaux, 2 mandats départementaux, 2 mandats régionaux et 2 gouvernements. « Lorsque les efforts de tous sont unis et vont dans le même sens, les projets les plus ambitieux peuvent être menés à bien ».

### Services à la population

Défenseur des services publics et à la population, soucieux d'offrir aux habitants du Briançonnais un cadre de vie et de travail de qualité, Alain Fardella a initié et concrétisé une politique ambitieuse en matière de petite enfance. Plusieurs structures d'accueil se sont créées sous son mandat comme la crèche du Pays de la Meije à la Grave au nord du territoire, la micro-crèche du Mélézin à Villard Saint Pancrace au sud, puis la crèche Durance dans le nouveau quartier de la rue de la Soie à Briançon. Elles témoignent de cette volonté et de son souci d'apporter à chacun, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes les services nécessaires à la vie quotidienne.

Enfin, s'il est un sujet auquel, Alain Fardella apportait une attention toute particulière, c'est bien la Culture. Il considérait que cette dernière contribuait au développement humain, à la création de liens entre les hommes, à l'intégration et au bien vivre ensemble.

Alain Fardella avait à cœur de maintenir une offre culturelle riche et ambitieuse pour un territoire de montagne, afin que ses habitants puissent s'ouvrir au théâtre, à la musique et aux beaux arts. En témoignent le Conservatoire à rayonnement intercommunal et l'Atelier des Beaux arts.

### Développement économique

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD), Alain Fardella a engagé en 2011 le projet de création de la pépinière puis de l'hôtel d'entreprises Altipolis. Ce pôle d'innovation économique joue aujourd'hui un rôle essentiel dans notre économie en permettant d'accompagner et de soutenir au quotidien les créateurs d'entreprise dans leurs projets et de contribuer ainsi à la vitalité de notre territoire.

### Le SCoT

Pour disposer d'un document de planification stratégique, Alain Fardella avait relancé le SCoT en 2013, afin d'inscrire le territoire dans une démarche de développement durable. Après la réalisation du Diagnostic en 2014 et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2015, l'année 2016 a été consacrée à l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Le SCoT devrait être arrêté en début d'année prochaine.



*Alain Fardella s'investissait, s'informait sur chaque projet de collectivité, il n'avait de cesse de vouloir valoriser, développer ce territoire du Briançonnais qu'il aimait tant.*

### DERNIERS HOMMAGES DE SES PAIRS ET DE SES AMIS

Alain Fardella est décédé le 27 février 2017. L'ensemble des personnalités politiques haut alpine, autorités préfectorales, corps constitués, socios-professionnels de la montagne, amis et citoyens ont rendu un chaleureux hommage à Alain Fardella.

Plus de 700 personnes étaient présentes à ses obsèques : Patrick Ollier (Ministre, Ancien Député, Président de la Métropole du Grand Paris), ami d'Alain Fardella qui avait fait tout spécialement le déplacement de Paris pour honorer sa mémoire. Étaient également présents : le Préfet des Hautes Alpes : Philippe Court

M. Joël Giraud et Mme Karine Berger, Députés des Hautes-Alpes, de Chantal Eyméoud, 2<sup>ème</sup> Vice-présidente de la Région, M. Jean-Marie Bernard, Président du Département et ses élus, la Sénatrice Mme Patricia Morhet-Richaud, des élus de la CCB, sans oublier le conseil municipal de la Salle les Alpes...



Au revoir *Alain...*

## MODIFICATION DES STATUTS

**La Communauté de Communes du Briançonnais a procédé à la modification de ses statuts lors du Conseil Communautaire du 21 décembre 2016, d'une part pour se mettre en conformité avec la loi NOTre et d'autre part clarifier les compétences communautaires.**

### ⊙ Qu'est ce que la loi NOTre ?

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTre) confie de nouvelles compétences aux intercommunalités (ainsi qu'aux Régions).

Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions (passage de 22 à 13 régions).

### ⑥ Compétence Tourisme

En application de la loi NOTre, la CCB exerce, depuis le 1er janvier 2017, la compétence Promotion du Tourisme, dont la création d'office de tourisme.

Toutefois, l'adoption de la loi Montagne II en décembre 2016, permet aux communes classées « station de tourisme » de déroger à ce transfert en conservant leur propre office de tourisme. C'est le choix qu'ont fait les communes de Briançon, St Chaffrey, La Salle les Alpes et le Monétier les Bains pour l'OT de Serre Chevalier Briançon, ainsi que Montgenèvre pour l'OT de la commune.

Pour les 8 autres communes du territoire non classées « stations de tourisme » (Cervières, La Grave, Villar d'Arene, Névaiche, Puy st André, Puy st Pierre, Val des Prés, Villard st Pancrace), c'est à la CCB que revient la charge d'exercer la compétence « promotion du tourisme ». Dans ce cadre, la CCB doit étudier en concertation avec les acteurs concernés (collectivités, associations, partenaires socio-professionnels) comment gérer cette nouvelle compétence, de façon adaptée et efficace, en recherchant, quand cela est pertinent, des synergies avec les 2 offices de stations classées, favorisant le rayonnement touristique de l'ensemble du territoire.

Afin d'assurer la continuité du service public, une période transitoire d'un an est mise en place permettant aux communes ou syndicats de communes de continuer en 2017 d'assurer la gestion de leur OT.

La Communauté de communes exerce des compétences obligatoires de plein droit en lieu et place des communes membres. Elle doit en outre exercer des compétences optionnelles (au moins 5 choisies dans une liste fixée par la loi) et peut librement, décider d'exercer des compétences facultatives, dans le cadre de la réforme de la décentralisation.

Ainsi une nouvelle compétence obligatoire est de son ressort de puis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la promotion du tourisme.

D'autres prises de compétences obligatoires sont prévues par la loi NOTre :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) la gestion des eaux pluviales deviendront une compétence obligatoire des EPCI. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la compétence eau potable sera transférée à la CCB.



### COMPETENCES OBLIGATOIRES

#### I DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ① Actions de développement économique
- ② Acquisition, Création, aménagement, commercialisation, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- ③ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ④ Soutien à l'agriculture, l'élevage et la filière bois
- ⑤ Gestion du Pôle d'Innovation Économique Altipolis

#### II AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ① Elaboration, approbation et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale et des schémas de secteurs
- ② Aménagement et développement numérique du territoire

#### III. AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



#### IV. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

- ① Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- ② Création et gestion d'installations de stockage de déchets inertes (ISDI) d'intérêt communautaire



## COMPETENCES OPTIONNELLES

### I. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE

- 1 Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et de promotion des énergies renouvelables
- 2 Toute étude et toute action concourant à l'obtention du label Grand Site de France Vallée de la Clarée et Vallée Etroite
- 3 Conduite des opérations visant à la remise en état des décharges municipales, de manière à satisfaire aux prescriptions du schéma départemental de réduction et gestion des déchets ménagers.

### II. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- 1 Logement des travailleurs saisonniers
- 2 Gestion des structures d'accueil et d'hébergement d'urgence des personnes sans domicile fixe
- 3 Animation, coordination, gestion et soutien à des Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs.

### III CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS

(Théâtre du Briançonnais, Conservatoire, Atelier des Beaux Arts, Cinéma art et essai Eden Studio)

### IV. ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- 1 Soutien aux Centres sociaux
- 2 Petite enfance (crèche et Relais Assistantes Maternelles)

### V. POLITIQUE DE LA VILLE

- 1 Dispositifs locaux d'intérêt communautaire visant à la prévention de la délinquance
- 2 Animation et coordination du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

### VI. ASSAINISSEMENT

Cette compétence comprend strictement les eaux usées pour l'assainissement collectif et non collectif. Elle comprendra les eaux pluviales à compter du 01/01/2018.



## COMPETENCES FACULTATIVES

- 1 Contribution au fonctionnement des services d'incendie et de secours
- 2 Etude, création et gestion du centre funéraire et morgue intercommunal
- 3 Fourrière animale communautaire
- 4 Fourrière automobile communautaire
- 5 Maison de la Justice et du Droit
- 6 Etude, action, gestion de tout dispositif de mise en valeur et de conservation du patrimoine pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire
- 7 Définition et mise en œuvre des politiques contractuelles proposées par l'Europe, l'Etat, la région, le département ou le PETR, dont notamment le développement de la coopération transfrontalière franco-italienne.
- 8 Label VTT de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)
- 9 Soutien aux associations en lien avec les compétences communautaires
- 10 Etudes préparatoires à la prise de nouvelles compétences
- 11 Prestations de services et assistance aux communes membres de la CCB

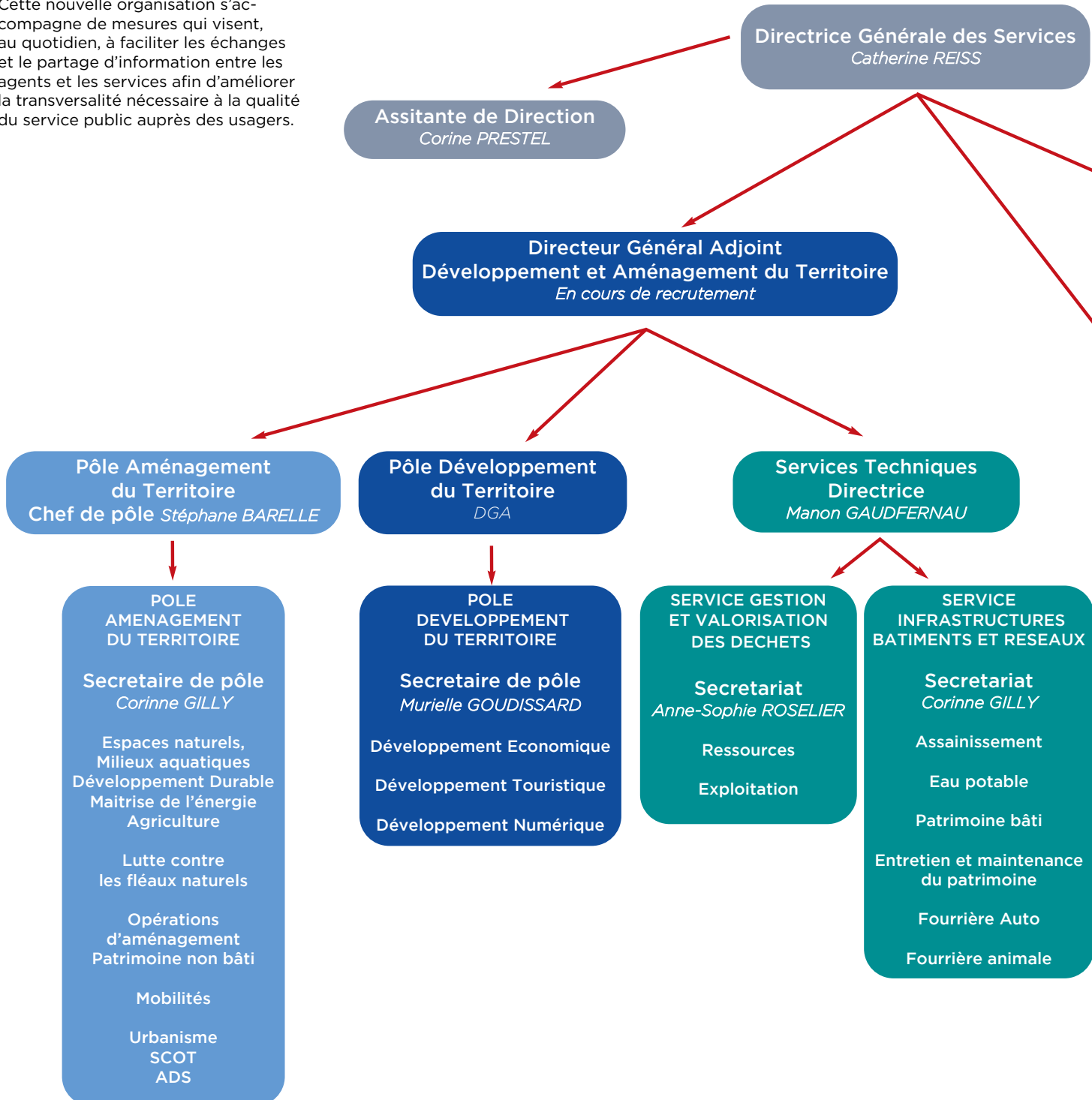
## LES MOUVEMENTS À LA CCB

Afin de permettre à la CCB, d'exercer ses nouvelles compétences et de préparer celles qui lui seront transférées en 2018 et les années suivantes, il était nécessaire de faire évoluer l'organisation interne de la CCB.

Début 2017, un nouvel organigramme s'est donc mis en place, plus fonctionnel avec des domaines d'intervention bien identifiés.

Cette nouvelle organisation s'accompagne de mesures qui visent, au quotidien, à faciliter les échanges et le partage d'information entre les agents et les services afin d'améliorer la transversalité nécessaire à la qualité du service public auprès des usagers.

## NOUVEL ORGANIGRAMME





## NOUVELLES ARRIVÉES



Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 *Catherine Reiss* a rejoint la CCB sur le poste de DGS, son professionnalisme, son écoute auprès des agents et son implication ont su insuffler très rapidement une nouvelle dynamique au sein de l'ensemble des services.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, C'est *Anaïze Chauvel* qui est entrée en fonction au poste de Responsable des Ressources Humaines.



Au 1<sup>er</sup> avril 2017, C'est *Denis Vlamynck* qui a pris la direction du Conservatoire du Briançonnais.

**Communication**  
*Sophie FABRELLO*

**Politiques Contractuelles**  
*Sonia AUDO*

**Pôle des Services à la Population**  
Chef de Pôle  
*Isabelle GARNERET - RAVEL*

**Pôle Ressources**  
Administration Générale  
*Catherine REISS*

**POLE SOCIAL**

**POLE CULTURE**

**Secrétaire de pôle**  
*Murielle GOUDISSARD*

**Secrétaire de pôle**  
*Murielle GOUDISSARD*

Petite enfance

Conservatoire du Briançonnais

Service Prévention Spécialisée

Atelier des Beaux-Arts

Foyer Solidarité

Maison et Résidence des Saisonniers

**POLE RESSOURCES**  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Secrétaire de pôle**  
*Murielle GOUDISSARD*

Accueil Téléphonique

Finances et Comptabilité

Ressources Humaines  
Prévention

Juridique  
Assurances

Commande Publique

Systèmes d'information

Vaguemestre

## EN COURS DE RECRUTEMENT

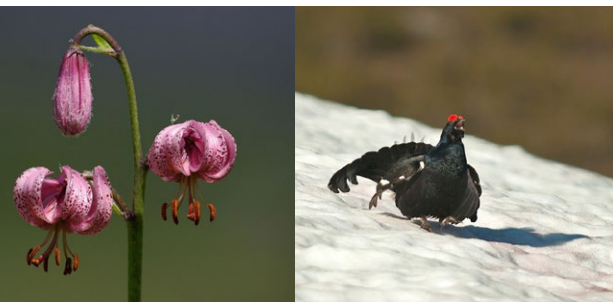
Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, c'est un Directeur Général Adjoint en charge du développement, aménagement du territoire et des services techniques qui prendra ses fonctions.

LA RÉSERVE NATURELLE  
RÉGIONALE DES PARTIAS EN CHIFFRES

La Réserve s'étend sur 685 hectares de 1600 m à 2940 m d'altitude (cime de la Condamine).

Elle recèle des milieux très variés rochers, lacs, zones humides, alpages, landes et pelouses alpines qui abritent pas moins de 400 espèces végétales, 100 espèces d'oiseaux, 25 espèces animales et 75 espèces d'insectes.

Les espèces animales les plus emblématiques étant le Tétrasyre, le Lagopède alpin, la Perdrix bartavelle, l'Hirondelle de fenêtre ou encore le Monticole de roche. Les espèces végétales rares étant notamment représentées par l'Ancolie des Alpes, le Scirpe nain, le Jonc arctique, le Lis martagon, l'Edelweiss.



Lis martagon

Tétrasyre Lyre

Mésange  
huppée

Située au sein du site classé du « Massif du Pelvoux », la Réserve a été créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur.

Dès le milieu des années 60, la richesse naturelle du lieu avait été mise en évidence par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique).

La bienveillance des habitants de Puy Saint André a permis de préserver cet espace jusqu'en 1990 où la municipalité s'est prononcée pour un classement en Réserve Naturelle Volontaire puis en site classé.

⊙ La Réserve Naturelle Régionale est sous la responsabilité de la Région PACA. La Région apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre la gestion de la Réserve. Les Co-gestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 : la Commune de Puy-Saint-André et la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA.

## ⊙ OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

- Conservation de la biodiversité et des paysages
- Suivi de l'évolution de la biodiversité
- Valorisation du site
- Intégration des activités humaines
- Système de management écologique

## ⊙ MISE EN ŒUVRE DU PLAN,

- Application de la réglementation,
- Suivi scientifique,
- Évaluation du patrimoine naturel,
- Réalisation d'actions de gestion écologique,
- Sensibilisation des publics,
- Gestion administrative telle que les demandes d'autorisations de travaux, la gestion financière et la gestion du personnel



# ABORDS DU TUNNEL ET DU COL DU GALIBIER

- **SITE CLASSÉ**  
Décret du 27 Août 1937
- **PROPRIÉTÉ**  
Le Monétier les Bains
- **SUPERFICIE**  
20 ha

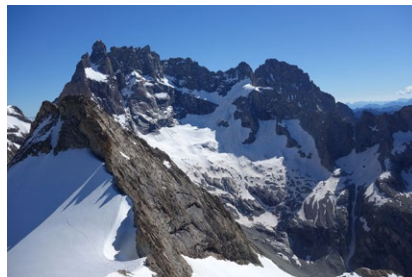
⊙ *Le col du Galibier constitue la seule route de passage entre les Hautes-Alpes et la Savoie, à 2642m d'altitude.*



## MOTIVATION DE LA PROTECTION

L'inscription du col du Galibier fait partie d'une série de protections initiée à la fin des années trente sur le thème des grands cols alpins. La commune du Monétier les Bains, n'ayant pas donné son adhésion au classement du site, celui-ci a d'abord été inscrit par arrêté du 5 avril 1937. Le site a finalement été classé par décret du 27 août de la même année, suite à un projet de construction d'un hôtel sur des terrains loués par la commune.

Haut-lieu du Tour de France, le Galibier sera pour la sixième fois au cœur de l'édition de 2017. Le Galibier figure également parmi les cols les plus célèbres de la route des Grandes Alpes. Sa fréquentation touristique rivalise avec celle de l'Izoard ou de l'Iseran. De juin à Octobre, 1150 véhicules jour en moyenne (avec des pointes à 3600 en Août) passent par le Galibier où ils marquent pour la plupart un temps d'arrêt, les visiteurs pouvant apprécier le panorama grandiose : la Meije, la Barre des Ecrins au sud, le Mont Blanc, les Aiguilles d'Arves et le pic de Roche Brune au sud est.



La Meije



Dôme des Ecrins

L'aménagement du site peu satisfaisant sur le plan fonctionnel et paysager a conduit les Conseils Généraux des Hautes Alpes et de Savoie à proposer un projet global de requalification du col et de ses abords comprenant la réouverture du tunnel fermé depuis 1976 et l'amélioration des aires de stationnement, abords de monuments et points de vue.

## ETAT ACTUEL

Le site se localise sur le versant haut-alpin du Galibier, englobant le col, la table d'orientation, le monument Henri Desgranges et le refuge situé en aval. Le site est traversé par la RD902. Côté Savoie, un site inscrit datant de 1938 prolonge le périmètre de protection circulaire centré sur la table d'orientation.



## ASSAINISSEMENT

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, renforcée par celle de 2006, qui fixe le cadre global de la gestion de l'eau en France sous tous ses aspects : ressources, police de l'eau, tarification, gestion du service, l'assainissement est devenu une obligation et une priorité aussi bien pour les collectivités que pour les particuliers.

Si la CCB a choisi un mode de gestion par délégation de service public pour réaliser et exploiter l'ensemble des ouvrages d'assainissement collectif, il n'en demeure pas moins qu'elle se doit de réaliser de nombreux travaux au quotidien pour raccorder les nouvelles zones d'habitations ou d'activités sans quoi, les permis de construire ne pourraient être délivrés.

⊙ Ainsi depuis 2007, la CCB a engagé de nombreux travaux d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement ou de dévoiement de canalisations.

Pour la seule année 2016 ce sont 5 chantiers d'importance qui ont été menés, pour un montant total de 414 000 euros. Afin de réduire au maximum les nuisances pour les riverains, la Communauté de communes du Briançonnais s'est concertée avec l'ensemble des partenaires pour optimiser l'ensemble des travaux.



BOULEVARD DU LAUTARET TRANCHE 1, BRIANÇON

141 000 €

avril - juillet 2016

Les travaux consistaient au remplacement de la canalisation d'eaux usées sur un linéaire de 500 mètres. En effet, le réseau existant était très ancien, la CCB a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à la ville de Briançon pour ce projet.

La ville de Briançon a créé en même temps un réseau d'eaux pluviales afin de les séparer des eaux usées et ainsi limiter l'apport d'eaux claires parasites arrivant à la station d'épuration Pur'Alpes de Briançon.



BOULEVARD DU LAUTARET TRANCHE 2

180 000 €

sept. - déc.

Deuxième tranche de travaux depuis le cabinet médical. Renouvellement de 370 mètres de canalisation d'eaux usées.

La ville de Briançon effectuant pour sa part la continuité des travaux engagés sur la phase 1.

ENVERS DU FONTENIL,  
BRIANÇON

15 000 €

été 2016

Durant l'été 2016, une extension de 40 mètres a été réalisée afin de pouvoir raccorder un terrain à bâtir ainsi qu'une future zone à aménager.

La Communauté de Communes du Briançonnais a profité de la réhabilitation du réseau d'eau potable par Eau Services Haute Durance pour lui déléguer la maîtrise d'ouvrage.

QUARTIER DE SERRE-GINIEZ,  
CHEMIN DE L'EMPARRE,  
BRIANÇON

47 000 €

oct - nov. 2016

La Communauté de communes a réalisé une extension afin de raccorder au réseau public d'assainissement 4 habitations qui étaient en assainissement non collectif et non conforme avec rejet en Cerveyrette. 245 mètres linéaires de canalisation ont donc été posés. Par cette opération, la collectivité participe à l'amélioration de la qualité des rivières. L'extension est raccordée au niveau du CIPPA.



RUE DE LA VIBOURELLE,  
VILLARD SAINT PANCRACE,

31 000 €

nov. - déc. 2016

La CCB a réalisé une extension de 85 mètres avec reprise des branchements dans la partie amont de la rue de la Vibourelle, accompagnée d'une réhabilitation du réseau ancien par la SEERC sur le fonds de renouvellement des réseaux.



# SCOT

La procédure d'élaboration du SCOT du Briançonnais suit son cours. Après la phase de Diagnostic puis du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable), le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) a été finalisé. Le DOO détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace. Il définit les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

IL ÉTABLIT LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ ET LES PRINCIPES DE :

- restructuration**  
des espaces  
urbanisés
- revitalisation**  
des centres ur-  
bains et ruraux
- mise en valeur**  
des entrées de  
ville
- valorisation**  
des paysages  
et prévention  
des risques.

## PRÉSENTATION DU DOO AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Le 23 novembre dernier, le DOO a fait l'objet d'une concertation avec les personnes publiques associées, c'est-à-dire, l'ensemble des communes inscrit dans le périmètre du SCOT, les services de l'état (DDT, Préfecture, ...), les chambres consulaires, les associations de protections de la Nature...



## PRÉSENTATION DU DOO À LA POPULATION

Ce même jour, il a également fait l'objet d'une réunion publique à la salle du Prorel où M. Hermitte Président par intérim M. Fromm Vice-Président délégué au SCOT, M. Leroy et M. Fine, Vice-Présidents ont présenté à la population le SCOT.

Cette réunion a été l'occasion de nombreux échanges fructueux permettant de valoriser le projet.

Suite à cette phase de concertation et co-construction du document, la communauté de communes prévoit :

2<sup>ème</sup>

semestre 2017

délibération au  
conseil communautaire

durant  
3 mois

le SCOT sera soumis  
à l'avis officiel des  
personnes publiques  
associées



enquête  
publique

fin 2017  
début 2018

Approbation du SCOT  
en conseil communautaire  
et entrée en vigueur du document

SILENCE, ON TOURNE

# Belle et Sébastien 3



Le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais attire de plus en plus les productions audiovisuelles et cinématographiques. La diversité, la beauté et l'authenticité de ses paysages offrent des décors extérieurs uniques.



## ALTIPOLIS AU CŒUR DU DISPOSITIF DE BELLE ET SÉBASTIEN 3

Du 10 janvier au 25 février 2017, la Communauté de Communes du Briançonnais a accueilli sur son territoire le tournage du 3<sup>ème</sup> opus de Belle et Sébastien réalisé par Clovis Cornillac.

Sollicitée par la production dès le mois de décembre pour les aider dans la recherche de lieux pour la logistique du film (stockage des costumes, bureaux pour la production,...) la CCB a mis à disposition dans locaux dans le pôle d'innovation économique Altipolis en service depuis mi 2013.

En effet, Altipolis est un des seuls lieux du Briançonnais et du département des Hautes Alpes, qui puisse répondre aux demandes et besoins de la production en matière de nouvelles technologies tels que le très haut débit (fibre optique), la visioconférence, des bureaux-plateaux et salles de réunion totalement équipés, ainsi que des ateliers pour le stockage des costumes ou décors.

De plus, le positionnement du pôle d'innovation économique au centre de Briançon, Altipolis, permet de rejoindre facilement l'ensemble des lieux de tournage du film situés en différents points du territoire.

Cette première collaboration réussie en appelle d'autres.

## BELLE ET SÉBASTIEN 3

L'équipe du film Belle et Sébastien 3 réalisé par Clovis Cornillac a posé ses valises durant 1 mois et demi sur le territoire du briançonnais (10 janvier au 25 février 2017) notamment dans la Vallée de la Clarée, des Fonts et aux cols de l'Izoard, et du Lautaret. Pour le tournage, 70 personnes se sont installées sur notre territoire. Le tournage a généré des retombées financières importantes pour de nombreux socioprofessionnels de tous horizons puisque l'équipe du film a dépensé sur cette période plus de 900 000 €.

### CHIFFRES CLÉS DU TOURNAGE

DYNAMIQUE D'EMPLOI

**40 000 € €**  
prestations de services spécialisés

**28 000 € €**  
figuration et silhouettes du film

**= TOTAL 68 000 €**

DYNAMIQUE D'IMPLANTATION

**145 000 € €**  
liée aux décors

**470 000 € €**  
pour la prise en charge de l'équipe sur le tournage

**103 000 € €**  
liée à la logistique

**= TOTAL 718 000 €**

RAYONNEMENT

**15 000 € €**  
Achats d'équipements hiver pour l'équipe

**100 000 € €**  
Achats personnels sur place

**= TOTAL 115 000 €**

Cet engouement croissant pour le territoire de la part des professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle pourrait ouvrir un nouvel axe de développement économique essentiel pour le territoire, « le cinéma-tourisme ». Puissants vecteurs pour faire connaître et découvrir les destinations remarquables, les images produites lors de ces tournages sont de véritables ambassadeurs des territoires, qui viennent nourrir l'imaginaire des futurs visiteurs.

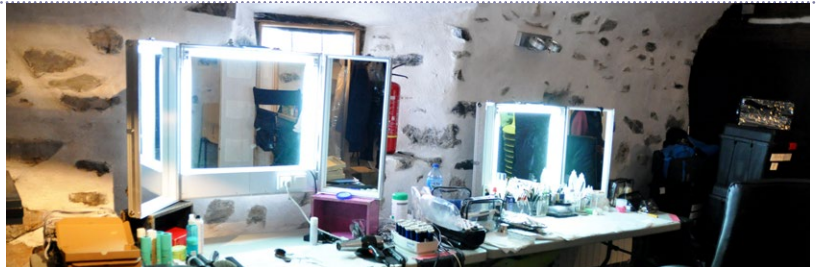
Comme le disait le réalisateur Bertrand Tavernier « *Le film n'est pas seulement une histoire que le cinéma vend, mais aussi une culture, un pays, un autre type de communication* »

A méditer.



## VISITE DES COULISSES DU TOURNAGE POUR L'ÉCOLE DE NÉVACHE

Plusieurs écoles du territoire ont eu droit aux honneurs des plateaux de tournage de Belle et Sébastien 3. Au programme visite des coulisses de la salle des costumes et de maquillage. Temps fort de ces visites : l'inoubliable rencontre avec Frippon dans le rôle de Belle et ses dresseuses canadiennes.



**PETR**

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

### PETR maillot jaune de la mobilité



150 000€

300 CHÈQUES



Dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras met en place à partir de 2017 une aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) pour ses habitants.

Le PETR souhaite ainsi encourager le développement sur le territoire des mobilités douces et actives. En effet, le caractère rural et montagnard de notre secteur, complique la gestion de la mobilité et des transports pour les habitants.

L'utilisation du vélo classique peu appropriée au quotidien (excepté pour les sportifs) ouvre au vélo à assistance électrique (VAE) des perspectives de développement importantes tout en apportant une réponse à cette problématique.

Depuis plusieurs années, des expérimentations et études ont été menées sur le territoire par diverses structures (Parc Naturel Régional du Queyras, commune de Guillestre) pour développer la pratique du vélo à assistance électrique.

Ce mode de déplacement est plus respectueux du climat et de l'environnement car moins émetteurs de gaz à effets de serre, mais aussi bénéfique pour la santé.

L'enveloppe globale de cette opération de 150 000 euros permet de financer le développement des vélos à assistance électrique sur le territoire financé à 80% par l'Etat et 20% par les communes participantes. 5 communes du Briançonnais participent à l'opération : Cervières, Briançon, la Salle les Alpes, Puy St André et le Monétier les Bains. 300 chèques de 500 euros seront accordés aux habitants des communes citées ci-dessus.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune de résidence ou sur le site internet : <http://www.paysgrandbriançonnais.fr/>





Serre Chevalier Vallée  
Briançon



# Tour de chauffe!



[www.serre-chevalier.com](http://www.serre-chevalier.com)

**16  
juil.**

**L'Étape du Tour**

15 000 cyclistes amateurs à l'assaut de l'étape mythique Briançon > Col de l'Izoard

**19/20  
juil.**

**Tour de France**

19 juil. arrivée de l'étape La Mure > Serre Chevalier à La Salle les Alpes  
20 juil. étape Briançon > Col de l'Izoard

**20  
juil.**

**La Course by le Tour**

Épreuve internationale féminine, étape Briançon > Col de l'Izoard (en lever de rideau)